

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distr.
LIMITEE
E/CN.4/1343
13 mars 1979

Original : FRANCAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Trente-cinquième session
Point 12 de l'ordre du jour

QUESTION DE LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES
FONDAMENTALES, OU QU'ELLE SE PRODUISE DANS LE MONDE, EN PARTICULIER
DANS LES PAYS ET TERRITOIRES COLONIAUX ET DEPENDANTS

Lettre datée du 13 mars 1979 adressée au Président de la Commission
des droits de l'homme à sa 35ème session par le Chef de la Délégation
du Kampuchea Démocratique

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint,
le texte de la Déclaration de la Délégation du
Kampuchea Démocratique, faite à la suite du rapport
du Président de la Sous-Commission de la lutte contre
les mesures discriminatoires et de la protection des
minorités sur la "situation des droits de l'Homme au
Kampuchea Démocratique".

Je vous serais très obligé de bien faire
distribuer cette Déclaration comme document de la
Commission des droits de l'Homme.

(Signé) Sam San

La Délégation du Kampuchea Démocratique, représentant du Gouvernement du Kampuchea Démocratique en qualité d'observateur à la 35ème Session de la Commission des droits de l'Homme, par la présente déclaration tient à faire connaître sa position suivante sur le rapport présenté par le Président de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités devant la Commission des droits de l'Homme, le 7 mars 1979, sur la "situation des droits de l'Homme au Kampuchea Démocratique".

I. L'impérialisme américain est responsable de la guerre d'agression au Kampuchea Démocratique de 1970-1975 et des crimes monstrueux contre la nation et le peuple du Kampuchea-

Le rapport de la Sous-Commission, dans son analyse de la situation au Kampuchea Démocratique, a passé délibérément sous silence les crimes innombrables commis par l'impérialisme américain au cours de sa guerre d'agression de 1970-1975, contre le Kampuchea. Il convient à cet égard de rappeler le douloureux bilan ci-après à l'attention de la Communauté internationale.

- Plus de 800.000 tués et plus de 240.000 invalides parmi lesquels plus de 40.000 ayant perdu toute aptitude au travail.

- Les destructions causées dans les zones du front et leurs environs, c'est-à-dire dans les plaines où généralement il y a beaucoup d'agglomérations, se chiffrent comme suit:

- plus de 80% pour les usines et plantations,
- plus de 80% pour les champs et rizières,
- de 80 à 85% pour les forêts,
- 90 à 100% pour les villages et agglomérations,

- 90% pour les pagodes,
- 50 à 60% pour le bétail.

Les plantations d'hévéa ont été détruites de 65 à 70%.

La faune, y compris la faune aquatique, a subi de lourdes pertes. De nombreuses espèces ont disparu.

Les ponts, les voies de communications, les routes stratégiques ont été détruites de 70 à 80%.

Les ports l'ont été de 50 à 60% et les voies ferrées à 80%. L'ensemble du pays a été criblé de gros cratères de bombes et il convient de rappeler qu'en 1973, certains jours le Kampuchea recevait jusqu'à 4 000 à 5 000 tonnes de bombes américaines.

La Sous-Commission aurait dû tenir compte de cette considération fondamentale, dans son analyse, pour pouvoir apprécier la situation en toute objectivité. L'ampleur des dévastations de cette guerre d'agression a frappé au-delà de toute imagination tous les étrangers qui avaient visité le Kampuchea Démocratique après la libération, le 17 avril 1975. Un haut fonctionnaire suédois, qui se rendait au Kampuchea Démocratique au début de 1976 et qui a fait un voyage de 800 Km sur les routes nationales No 1, 5 et 6 et sur le Mékong s'est déclaré fort choqué par ce qu'il avait vu. Aucune maison n'était restée debout sur son parcours; il ne voyait que des cendres, des arbres calcinés et des débris de béton et de briques. En plus de cela, il faut signaler que dans les villes, y compris la capitale Phnom Penh, près de 3 millions d'habitants languissaient de famine. Des bandes des organisations secrètes, armées jusqu'aux dents, menaçaient la sécurité des villes.

La Sous-Commission aurait pu s'interroger sur cette situation d'une extrême gravité pour tout Gouvernement responsable de l'avenir de la nation et du peuple.

Nous tenons à rappeler que le peuple du Kampuchea a consenti d'immenses sacrifices au cours de sa longue lutte opiniâtre et il continue à les consentir actuellement pour réaliser ses aspirations les plus profondes d'avoir une société où règnent l'égalité, la justice, la démocratie véritable et

où tous vivent dans l'harmonie, la concorde et l'union nationale la plus large.

Le Gouvernement du Kampuchea Démocratique a réalisé pleinement ces aspirations du peuple du Kampuchea, après la libération nationale.

Primo Pour les droits de la Nation

Le Gouvernement du Kampuchea Démocratique, comme bien d'autres Gouvernements d'ailleurs, considère l'indépendance, la souveraineté nationale comme le fondement des droits du peuple et des citoyens. L'individu ne peut jouir de ses droits que si sa Nation est libre et indépendante. Or, le Kampuchea Démocratique, après le 17 avril 1975 jusqu'au 25 décembre, dernier, a été un pays pleinement indépendant et souverain qui, conformément à la volonté du peuple, applique résolument la politique de paix, de neutralité et de non-alignement.

Secundo: Pour les droits des citoyens

Le Gouvernement du Kampuchea Démocratique a assuré au peuple du Kampuchea les droits à la vie, tant au point de vue matériel, moral que culturel.

Le peuple du Kampuchea est devenu le maître des moyens de production.

II. Réalisations du peuple du Kampuchea après la libération nationale (1970-1978)

Défiant les difficultés et par son travail tenace, le peuple du Kampuchea a pu transformer ses conditions de vie dans tous les domaines qui ont subi des changements considérables. 90% de la population, comprenant des paysans pauvres et autres travailleurs qui ont mené autrefois une vie des plus misérables, ont maintenant des conditions de vie plusieurs fois supérieures et pleinement assurées. Tous bénéficient au même titre des fruits de leur propre labour. Tous mangent à leur faim. Tous sont convenablement vêtus et logés, bénéficient des médicaments, des soins médicaux et des hôpitaux dans chaque coopérative et dans chaque entreprise. Tous ont également les possibilités d'accroître leur niveau culturel. Le Gouvernement du Kampuchea Démocratique a résolu le problème alimentaire qui est le problème fondamental pour le peuple, deux ans seulement après la libération, et ce en s'appuyant sur ses propres forces, sans importuner la

Communauté Internationale. Les visiteurs au Kampuchea Démocratique non soupçonnés d'avoir une quelconque sympathie pour nous, s'accordent à reconnaître qu'il n'existe pas de signe de malnutrition au Kampuchea, tant les visages reflètent la santé. Ils ont pu constater aussi que le Kampuchea est devenu un gigantesque chantier de construction de logements et que ces logements en bois couverts de tuiles sont destinés à chaque famille.

Parmi ceux qui ont mené une vie aisée avant la libération, c'est-à-dire environ 10% de la population, leurs conditions de vie matérielle se trouvent ramenées au niveau de tout le monde. Ils peuvent vivre comme tout le monde. Ils remplissent leurs tâches quotidiennes et vivent de la même façon que les autres. Mais en tant que patriotes, ils sont satisfaits d'avoir pu participer à la reconstruction nationale, d'autant plus qu'ils voient clairement que le Gouvernement du Kampuchea Démocratique applique résolument la politique d'indépendance, défend l'honneur et la dignité nationale et fait progresser la société rapidement dans la justice.

III. Politique de paix et d'amitié du Kampuchea Démocratique

Conformément à sa politique de paix et d'amitié, le Gouvernement du Kampuchea Démocratique, animé de bonne volonté, a déclaré solennellement devant le monde qu'il se tourne franchement vers l'avenir, quelque soit le passé. Il a essayé en toute bonne foi depuis 1976 d'éclairer la Communauté internationale sur la situation au Kampuchea, comme en témoignent ses discours devant l'Assemblée Générale des Nations Unies en 1976, 1977 et 1978. Car le Gouvernement du Kampuchea Démocratique, parallèlement à ses propres efforts déployés pour réaliser le bonheur et le bien-être du peuple du Kampuchea, a toujours souhaité établir des relations amicales avec tous les pays du monde, sur la base de l'égalité, de la non-ingérence dans les affaires intérieures, de la non-agression et du respect de l'indépendance, de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et du droit de chaque peuple de décider de sa propre destinée.

Mais force nous oblige de constater, comme l'ont montré d'ailleurs les expériences de l'histoire de la décolonisation, que le Kampuchea Démocratique qui vient en 1975 de conquérir sa liberté, son indépendance au prix d'une longue lutte n'a pas échappé aux critiques, attaques, voire calomnie et dénigrement, pour ce qui se passe dans ses affaires intérieures. Dans l'histoire de l'humanité, il n'existe pas d'exemple de pays qui, ayant brisé le joug de leurs oppresseurs étrangers, ont été l'objet de félicitations ou de louanges ou de considération de la part de ces derniers. Pis encore, souvent la jeune indépendance, la jeune liberté de ces pays étaient même l'objet des attaques acerbes de la part de leurs anciens oppresseurs.

En tant que membre des Nations Unies et du mouvement des pays non-alignés, le Kampuchea Démocratique a toujours foi en la Charte de l'ONU, comme dans les principes de non-alignement auxquels il est profondément attaché. Il considère toujours que tous les États ont le devoir de les respecter, en particulier respecter les principes de la souveraineté d'État, de non-ingérence dans les affaires intérieures d'autrui, de non-agression, etc... Car sans le respect des droits de la nation et du peuple, il n'y aura point de garantie pour les droits des citoyens de cette Nation.

IV. Les droits du peuple du Kampuchea et les droits de l'Homme au Kampuchea sont actuellement bafoués et violés par le Vietnam

Le Vietnam a déclenché une nouvelle guerre d'agression et d'invasion extrêmement barbare contre le Kampuchea Démocratique depuis le 25 Décembre 1978.

Par cette guerre d'agression, l'armée vietnamienne d'invasion forte de plus de 100.000 hommes (actuellement augmentée jusqu'à 180.000 hommes) piétine d'une façon insolente l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Kampuchea Démocratique et les principes de la Charte de l'ONU. Cette guerre d'annexion soutenue et aidée par l'Union soviétique menace l'existence même de la Nation et du peuple du

Kampuchea, tant par ses objectifs que par les moyens mis en oeuvre. Notre délégation a le devoir d'alerter la Commission des Droits de l'Homme que des violations extrêmement graves des droits de notre peuple et des droits de l'Homme au Kampuchea ont été commis par l'armée vietnamienne et que ces violations relèvent plus d'une politique de génocide de la nation et du peuple du Kampuchea que de simples cas fortuits.

En l'espace de plus de 2 mois seulement, depuis le déclenchement de la guerre, plusieurs centaines de milliers de nos compatriotes ont été massacrés sauvagement par les forces armées vietnamiennes qui appliquent au Kampuchea la politique "tout détruire, tout brûler, tout massacrer".

Notre délégation se permet de donner les quelques exemples ci-après:

- 1- Utilisation de gaz toxiques chimiques, dans la zone Est et à Rattanakiri.
- 2- Rafles des habitants frontaliers, se chiffrant à plusieurs dizaines de milliers, des districts de Snuol (Pratié), de Krèk et Mémot (Kampong Cham), de Romeas Hèk, Romduol, Svay Teap et Kampong Rau (Svay Rieng), de Koh Andet et Kirivong (Takeo), de Banteay Meas et Kampong Trach (Kampot). Ces habitants ont été emmenés de force au Vietnam. D'après les quelques rescapés, ils ont été presque tous massacrés.
- 3- Exécutions sommaires massives. Ceux des habitants du Kampuchea que l'armée vietnamienne a arrêtés et non emmenés au Vietnam ont été massacrés sur place.
- 4- Massacres par les méthodes plus horribles que celles pratiquées par les hordes hitlériennes:

- Dans la province de Takeo, l'armée vietnamienne d'agression a ligoté des membres de coopératives et les ont suspendus aux arbres. Elle a saigné le corps des victimes qui ont connu une longue et affreuse agonie avant de s'éteindre.

- Dans la province de Svay Rieng, l'armée vietnamienne a attaché ensemble des membres de coopératives, comme les paysans attachent ensemble les poulets. Elle les ont emmenés dans les champs de riz mûr, les ont arrosés

d'essence et les ont brûlés vifs.

- Dans le Sud-Ouest, au cours de sa récente campagne de répression du 13 au 15 février 1979, l'armée vietnamienne d'invasion a arrêté les habitants de la région. Elle a passé des ficelles à travers les paumes de leurs mains et à travers leurs oreilles pour les emmener au lieu d'exécution.

- Sur la RN5, dans la province de Kompong Chhnang, les forces vietnamiennes ont arrêté des milliers d'habitants, les ont ligotés en serrant très fort et les ont enfermés, provoquant la mort lente des prisonniers par suite de la faim et de la gangrène qui rongait leurs membres.

- Quant aux parents et membres des familles des cadres et des combattants, les hordes vietnamiennes les ont mutilés, éventrés et leur ont crevé les yeux avant de les massacrer.

5- Viols et massacres des jeunes filles et des femmes

Au cours de leur invasion, les soldats vietnamiens ont rafié des jeunes filles à partir de 12 ans et des femmes pour les violer. Celles qui leur résistaient ont été fusillées sur le champ. Les autres, ils les ont violées, et après, les ont massacrées. Certaines ont succombé durant les actes barbares. Les rescapées que nous avons recueillies n'ont pas survécu, tellement elles avaient été maltraitées. Dans certains endroits comme à Mimit, près de la frontière thaïe, les soldats vietnamiens ont fait un tri entre les filles au teint clair et celles au teint foncé. Ces dernières ont été immédiatement massacrées, les autres, ils les ont emmenées pour les violer.

6- Exécutions des enfants et des bébés

Dans la province de Takeo, les hordes vietnamiennes ont pris des bébés et des enfants du Pampuchea comme des jouets dans leur jeu de massacre. Ils ont jeté les bébés en l'air et les ont accueillis dans leur chute par les pointes de baïonnettes qui les ont transpercés. Certains soldats ont littéralement déchiré les bébés en écartant leurs jambes. Certains autres ont pris les bébés comme des ballons dans leurs jeux atroces.

7- Massacres dans les hôpitaux

A son entrée à Phnom Penh, le 7 janvier, l'armée vietnamienne a massacré plus de 2.000 malades dans les hôpitaux de Phnom Penh.

8- Bombardements massifs et sans discrimination

Pour avancer vite dans leur 2e attaque de grande envergure en vue de l'invasion et de l'occupation du Kampuchea, les Vietnamiens ont fait bombarder massivement et sans discrimination toutes les localités le long des routes nationales N° 1 de la frontière vers Phnom Penh, N° 2 de la frontière vers Takeo, N° 7 de Snuol vers Kratié-ville d'une part, de Snuol, Mémot, Krék à Kampong Cham-ville d'autre part et N° 15 des plantations de Chup à Neak Luong. Des milliers d'habitants ont été tués. Tous les habitations, usines, centres médicaux des coopératives le long de ces routes ont été détruits. La ville de Takeo est presque réduite en cendres. Les hôpitaux de Neak Luong et Kampong Cham-ville ont été également détruits. Dans leur progression, les tanks et les blindés vietnamiens ont écrasé tout sur leur passage, y compris les habitants qui s'enfuyaient par la route.

Bref, partout où elles passent, les hordes vietnamiennes détruisent et incendient les villages, champs et rizières; elles massacrent la population et violent les femmes avant de les tuer; elles accaparent les terres pour les donner à des Vietnamiens envoyés du Vietnam; elles pillent les récoltes et les emportent au Vietnam pour essayer de pallier la famine qui y sévit. Elles procèdent à l'élimination de la culture nationale et de la civilisation du Kampuchea.

En même temps, les hordes vietnamiennes ont pillé les richesses du patrimoine national du Kampuchea: les statues de Bouddha en or et en argent massif déposées dans la Pagode d'Argent et dans diverses pagodes de Phnom Penh, les bas-reliefs rares d'une valeur inestimable déposés dans le Musée National de Phnom-Penh, et ceux d'Angkor, les trésors du Palais Royal, etc....

Ainsi, les violations actuelles des droits de l'Homme au Kampuchea Démocratique par le Viet-nam ne sont pas une violation qu'on rencontre communément. C'est l'extermination de la race

et du peuple du Kampuchea que vise le Vietnam, dans le but d'avaler purement et simplement le Kampuchea, faire du Kampuchea une province du Vietnam. C'est pourquoi à Phnom Penh, les agresseurs vietnamiens ont installé une administration dont la tête, les bras, les jambes et le corps lui-même sont entièrement vietnamiens. Cette administration n'est khmère que de nom, nom que le Vietnam lui a donné pour camoufler son agression, son invasion et son occupation du Kampuchea et pour tromper l'opinion publique internationale. Cette administration ne survit que grâce à la présence des forces d'occupation vietnamienne. Ces forces d'occupation vietnamienne au Kampuchea ne contrôlent ni la population ni la campagne. Elles ne sont installées que sur quelques portions de routes principales et dans des villes vides qui sont par ailleurs encerclées par les troupes de l'Armée Révolutionnaire du Kampuchea et le peuple du Kampuchea. La population actuelle de Phnom Penh, par exemple, est composée à 90 % d'envahisseurs vietnamiens et à 10 % de conseillers soviétiques et cubains.

Le peuple du Kampuchea refuse absolument de devenir l'esclave des Vietnamiens à qui il voue une haine ancestrale. Après avoir lutté pendant des dizaines d'années et consenti tant de sacrifices pour conquérir sa liberté, son indépendance et son intégrité territoriale, il n'admettra jamais que le Vietnam lui impose son joug colonialiste, annihile sa nation, détruise sa civilisation et son identité nationale. Sous la direction du Gouvernement du Kampuchea Démocratique, le peuple du Kampuchea tout entier, uni dans un large front national, et l'Armée Révolutionnaire du Kampuchea sont en train d'éliminer chaque jour des centaines d'envahisseurs vietnamiens. Ils sont résolus à poursuivre une lutte inébranlable de longue durée jusqu'à ce que les occupants colonialistes vietnamiens soient totalement chassés du territoire national et jusqu'à ce que l'indépendance nationale, la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale du Kampuchea Démocratique soient pleinement rétablies.

En conclusion, pour contribuer à mettre un terme à cette invasion vietnamienne qui s'intensifie contre le Kampuchea Démocratique, contrecarrer l'ambition du Vietnam d'avaler

le Kampuchea et éliminer les menaces de plus en plus graves qui pèsent sur la paix mondiale, comme pour défendre les droits du peuple du Kampuchea et les droits de l'Homme au Kampuchea, la Délégation du Kampuchea Démocratique estime qu'il revient à la Commission des Droits de l'Homme:

- de condamner le génocide du peuple du Kampuchea perpétré par les forces armées vietnamiennes au Kampuchea Démocratique, par suite de l'agression, l'invasion, la colonisation et l'absorption du Kampuchea Démocratique par le Vietnam.

- d'exiger du Vietnam qu'il cesse immédiatement sa guerre d'agression, qu'il retire totalement, inconditionnellement et sans délai toutes ses forces armées du Kampuchea Démocratique et qu'il respecte l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Kampuchea Démocratique ainsi que le droit du peuple du Kampuchea de décider de sa propre destinée.

Genève, le 18 Mars 1979